

JE SUIS JEUNE

SAINT-HERBLAIN VILLE ACTIVE POUR SA JEUNESSE

3/17
ans

Mes vacances
de Noël
2025

Offres de loisirs
Accueils de loisirs



saint-herblain.fr

saint-herblain
La Ville



Les vacances de Noël approchent, et avec elles le plaisir de faire une pause et de souffler un peu. À Saint-Herblain, l'hiver prend des airs de fête : patinoire, atelier pâtisserie, cuisine au chocolat, sports de glisse urbaine, sortie cinéma... Les jeunes Herblinoises et Herblinois vont pouvoir profiter de cette belle programmation pour se divertir, se régaler, partager de bons souvenirs et recharger leurs batteries avant d'accueillir 2026.

Bonnes fêtes de fin d'année.

Bertrand Affilé
Maire de Saint-Herblain
Vice-président de Nantes Métropole

Plaquette vacances de Noël 2025
« Offre 3/17 ans »
Hôtel de Ville de Saint-Herblain
02 28 25 20 00 - saint-herblain.fr
Directeur de publication : Bertrand Affilé, Maire
Coordination : Audrey Gerbaud,
responsable du pôle projets
et supports de communication
Maquette : Elodie Mamet
Photos : Pexels, Shutterstock, Freepik
Impression :
Offset 5 - 1100 ex
Novembre 2025

10-31-1300
Certifié PEFC
Ce produit est issu de
forêts gérées
durablement et de
sources contrôlées
www.pefc-france.org

Sommaire

- Offres de loisirs 10/13 ans et 14/17 ans . . . 3
- Accueils de loisirs 3/10 ans 6
- Fiches de réservation 10 et 11

Le droit aux loisirs pour tous les jeunes

La Ville de Saint-Herblain accueille tous les enfants quels que soient leurs différences, leurs handicaps, ou leurs particularités. Elle s'engage à mettre en place un accueil adapté, dans la mesure de ses possibilités, à chaque enfant, à travers un projet d'intégration défini par les parents, l'enfant et l'équipe d'animation en lien avec le projet de l'accueil de loisirs. Pour cela, une rencontre au préalable avec la famille et/ou les personnes qui s'occupent de l'enfant est indispensable. N'hésitez pas à signaler toute difficulté ou handicap de votre enfant lors de l'inscription. Vous serez mis en contact avec la personne responsable de l'activité afin de préparer au mieux son accueil.

Une offre jeunesse soutenue par la CAF

La Ville de Saint-Herblain est soutenue financièrement par la Caisse d'allocations familiales (CAF) de Loire-Atlantique, dans le cadre de son service accueil de loisirs sans hébergement extrascolaire et de son offre de loisirs.



MON PROGRAMME DE LOISIRS

10/13 ANS & 14/17 ANS

Inscriptions 10-13 ans à partir du mercredi 3 décembre
Dès 7 h sur l'Espace familles ou dès 8 h 30 à l'accueil du Carré des services (fiche de réservation p.10)

Inscriptions 14-17 ans dès maintenant (p.5)

DIRECTION DES JEUNESSES, DES SPORTS ET DE L'ACTION SOCIOCULTURELLE

Le Carré des services publics
15 rue d'Arras - 02 28 25 22 60
Adresse postale : Mairie de Saint-Herblain
DJSAS - BP 50167 - 2 rue de l'Hôtel de Ville
44802 Saint-Herblain Cedex
Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30
espace-familles.saint-herblain.fr

LOISIRS 10/13 ANS

Pendant les vacances de Noël, profitez des offres de loisirs proposées par la Ville et adaptées à toutes vos envies. Certaines activités sont même gratuites. Programmation détaillée page 5.

Infos pratiques

Lieux et horaires

Du lundi au vendredi de 13 h 30 à 18 h
Dans 2 centres socioculturels

Semaine du 29 décembre 2025 au 2 janvier 2026

- au Sillon
12 bis av. des Thébaudières
Quartier Nord
- au Grand B
11 rue de Dijon
Quartier Est

Comment s'inscrire ?

À partir du mercredi 3 décembre :

- dès 7 h sur l'Espace familles
- dès 8 h 30 à l'accueil du Carré des services

15 rue d'Arras

(fiche de réservation page 10, uniquement pour les familles n'ayant pas la possibilité de réserver via l'Espace familles).

Seuls les dossiers à jour pour l'année 2025/2026 sont pris en compte.

Les tarifs (sauf animations gratuites)

Selon quotient familial. Plusieurs tarifs selon les activités. Consultez le tableau ci-dessous et multipliez votre quotient familial par le taux d'effort pour connaître le montant de chaque activité. Un simulateur est également mis à disposition sur le site internet de la Ville.

Tarifs	Taux d'effort	Ex tarif QF 350	Ex tarif QF 500	Ex tarif QF 750	Ex tarif QF 1000	Tarif plafond
Niveau 1	0,50 %	1,75 €	2,50 €	3,75 €	5 €	9,45 €

Ces tarifs sont doublés pour les non-Herblinois.

En cas d'annulation anticipée, par écrit au plus tard le vendredi de la semaine précédant l'activité avant 12 h :

- via l'Espace familles, sur le calendrier de l'enfant
- ou directement à la direction des jeunes, des sports et de l'action socioculturelle au Carré des services.

Toute inscription non annulée au préalable et dans les conditions présentées ci-dessus sera facturée.

Absence pour raison médicale :

fournir un certificat au plus tard trois jours après le désistement :

- sur l'Espace familles, rubrique « Signaler une absence »
- ou directement à la direction des jeunes, des sports et de l'action socioculturelle au Carré des services.

Facturation unique

La facturation est groupée pour l'ensemble des réservations de la famille. Un paiement unique vous sera demandé à chaque échéance pour toutes les activités souscrites.



LOISIRS 10/13 ANS

Du 29 décembre 2025 au 2 janvier 2026

Centre socioculturel du Sillon
12 bis av. des Thébaudières - Quartier Nord

Lundi 29 décembre
Sports de glisse urbaine (trottinette, skate...)
12 places - **Gratuit**

En extérieur. Venir avec son matériel (casque, protections, rollers, trottinette, skate). Pas de possibilité de prêt de matériel.

Atelier création de bougie et décoration du Nouvel an
12 places - Tarif niveau 1

Mardi 30 décembre
Peinture sur toile
12 places - Tarif niveau 1

Mercredi 31 décembre
Patinoire
10 places - Tarif niveau 1
Départ du centre à 13 h 30. Prévoir vêtements chauds (gants, chaussettes, bonnet)

Atelier pâtisserie et dessert de fête
10 places - Tarif niveau 1

► Jeudi 1^{er} janvier :
férié - pas d'activités

Vendredi 2 janvier

Sortie cinéma
12 places - Tarif niveau 1
Départ du centre à 13 h 30.

Concours de jeux de société
12 places - **Gratuit**

Centre socioculturel Le Grand B
11 rue de Dijon - Quartier Est

Lundi 29 décembre
Atelier création d'attrape-rêves
12 places - **Gratuit**

Sports et jeux de ballon en équipe
12 places - **Gratuit**
En extérieur. Prévoir tenue de sport.

Mardi 30 décembre
Cuisine autour du chocolat
10 places - Tarif niveau 1

Mercredi 31 décembre
Patinoire
10 places - Tarif niveau 1
Départ du centre à 13 h 30. Prévoir vêtements chauds (gants, chaussettes, bonnet)

Atelier fabrication de lanterne du Nouvel an
12 places - **Gratuit**

► Jeudi 1^{er} janvier :
férié - pas d'activités

Vendredi 2 janvier
Sortie cinéma
12 places - Tarif niveau 1
Départ du centre à 13 h 30.

En cas d'absence le jour même, merci de nous prévenir par téléphone au 02 28 25 23 49 ou via la messagerie de l'Espace familles

LOISIRS 14/17 ANS

Infos pratiques

Comment s'inscrire ?



Inscrivez-vous dès maintenant via le QR code ci-dessus.

PRJ du Carré des services
15 rue d'Arras - Quartier Est

Mardi 30 décembre

Patinoire
16 places - Tarif 6 €
Horaires : 13 h 30-17 h
RDV à 13 h 30 au Carré des services.
Prévoir vêtements chauds (gants, chaussettes, bonnet)

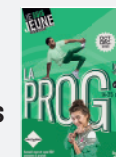
Vendredi 2 janvier

Projection ciné
12 places - Tarif 2 €
Horaires : 13 h 30-17 h
RDV à 13 h 30 au Carré des services.

Retrouvez également le détail des activités 14/17 ans dans La Prog' d'octobre-décembre, rubrique "Focus vacances" Programme disponible en mairie, dans les PRJ, au Carré des services, dans les centres socioculturels, au Vigneau, à la MJC et sur saint-herblain.fr

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter le Pôle jeunes au 02 28 25 23 49.

Tous les rendez-vous sont fixés au PRJ du Carré des services, situé 15 rue d'Arras à Saint-Herblain.



MES VACANCES À L'ACCUEIL DE LOISIRS 3/10 ANS

Inscriptions
à partir du
lundi 24 novembre
Dès 7 h sur l'Espace
familles, ou par courrier
à la direction de
l'éducation (fiche de
réservation p.11)

La Ville de Saint-Herblain propose plusieurs
accueils de loisirs répartis dans la commune pour
les enfants scolarisés à partir de la petite section.

Un accueil de loisirs à la journée de 9 h à 16 h 45

Arrivée échelonnée à partir de 7 h 45 et départ jusqu'à 18 h.

Les accueils de loisirs pour les vacances de Noël

ALSH* Nelson Mandela

Maternelle

3 à 6 ans (PS-GS)

Élémentaire

7 à 10 ans (CP-CM2)

3 rue du Danube

02 28 25 27 25

Ouvert à la journée

(fermeture les 25 et 26
décembre et le 2 janvier)

ALSH* Stéphane Hessel

Maternelle

3 à 6 ans (PS-GS)

Élémentaire

7 à 10 ans (CP-CM2)

Rue Pauline Kergomard

02 28 25 27 02

Ouvert à la journée

(fermeture les 25 et 26
décembre et le 2 janvier)

ALSH* de la
Bernardière

Maternelle

3 à 6 ans (PS-GS)

Élémentaire

7 à 10 ans (CP-CM2)

02 40 43 67 83

Ouvert à la journée

(fermeture le 25 décembre)

* Accueil de loisirs sans
hébergement

Tarifs et modalités pratiques
d'inscription et de facturation
pages 8 et 9.

À noter

L'ALSH* de la Bernardière
est fermé pour travaux de
rénovation jusqu'en 2027.
Afin de garantir les mêmes
capacités d'accueil, l'ALSH*
est relocalisé dans les
locaux de l'ancien collège
Ernest Renan, rue de la
Mayenne.

Pour plus d'informations,
contacter la direction de
l'éducation : 02 28 25 26 39

À fournir par les familles

- Une gourde au nom
de l'enfant et un paquet
de mouchoirs jetables
- Les enfants, en
maternelle notamment,
doivent avoir un sac
avec des vêtements
de rechange et, s'ils font
la sieste, prévoir drap,
couverture, doudou,
au nom de l'enfant.

DIRECTION DE L'ÉDUCATION

9 rue de Charente
02 28 25 26 39

Mairie de Saint-Herblain
BP 50167 - 44802 Saint-Herblain cedex

Ouvert lundi,
mercredi et vendredi
de 9 h à 17 h (en continu)
Mardi et jeudi de 9 h à 13 h
(accueil sur rendez-vous
possible dès 8 h)

espace-familles.saint-herblain.fr



Comment s'inscrire ?

- En inscrivant chacun de vos enfants sur votre Espace familles à partir du **lundi 24 novembre à 7h**
- ou via la fiche de réservation disponible dans les services, les accueils périscolaires, détachable page 11 ou téléchargeable sur saint-herblain.fr (uniquement pour les familles n'ayant pas la possibilité de réserver via l'Espace familles).

En ligne sur  l'Espace familles

Uniquement pour les familles n'ayant pas la possibilité de réserver via l'Espace familles :

- 1 Connectez-vous sur espace-familles.saint-herblain.fr
- 2 Sélectionnez l'enfant concerné
- 3 Choisissez l'activité souhaitée
- 4 Choisissez la structure d'accueil en fonction de l'âge de votre enfant
- 5 Réservez l'accueil en sélectionnant les jours dans le calendrier.

Par courrier :

Mairie de Saint-Herblain
Direction de l'éducation
BP 50167 - 44802
Saint-Herblain cedex

En déposant le formulaire :

Direction de l'éducation
9 rue de Charente
44800 Saint-Herblain

En cas d'annulation anticipée, par écrit au plus tard le lundi 8 décembre 2025 à 8 h

- via l'Espace familles, sur le calendrier de l'enfant
- ou directement à la direction de l'éducation

Toute inscription non annulée au préalable et dans les conditions présentées ci-dessus sera facturée.

Comment déclarer l'absence de votre enfant ?

Signalez impérativement l'absence de votre enfant au plus tard avant 10 h le jour même de l'absence :

- à la direction de l'éducation au 02 28 25 26 39 (et non à l'accueil de loisirs)
- ou sur l'Espace familles, rubrique "Signaler une absence".

Vous devrez fournir, dans les 3 jours suivant l'absence, votre justificatif ou un certificat médical (cachet de La Poste faisant foi). L'absence ne sera pas facturée qu'à cette double condition. Une absence non signalée est facturée, même avec un justificatif.

Modalités de facturation et de paiement

Facturation unique

La facturation est groupée pour l'ensemble des réservations de la famille. Un paiement unique vous sera demandé à chaque échéance pour toutes les activités souscrites.

Tous les jours réservés sont facturés. Réception d'une facture dans le mois qui suit les vacances.

Règlement à effectuer à réception de la facture. Modes de paiement autorisés indiqués sur la facture.

Attention : Une absence non signalée est facturée, même avec un justificatif et peut faire l'objet d'un refus d'inscription aux vacances suivantes.

Modes de paiement privilégiés

1. Prélèvement automatique

Par mandat de prélèvement : formulaire d'adhésion au prélèvement automatique disponible sur l'Espace familles dans la rubrique « factures » puis choisir « factures ». Le prélèvement SEPA s'effectue sur votre compte bancaire à la date mentionnée sur votre facture. En cas de difficultés, vous pouvez contacter la direction de l'éducation afin de prendre rendez-vous pour vous accompagner dans vos démarches : 02 28 25 26 39.

2. Paiement en ligne, sur l'Espace familles

Accessible 24h/24 et sécurisé, il facilite vos démarches et vous permet de régler avec votre carte bancaire via internet.

Les autres modes de paiement restent ouverts aux familles ne pouvant avoir recours à ces deux modes de paiement, sous réserve de contacter la direction de l'éducation (02 28 25 26 39).

Les "CESU" (Chèque Emploi Service Universel) ne sont pas autorisés actuellement pour le règlement des ALSH organisés pendant les vacances scolaires.*

* Accueil de loisirs sans hébergement

Tarifs

	Taux d'effort	Ex tarif QF 350	Ex tarif QF 500	Ex tarif QF 750	Ex tarif QF 1000	Tarifs plafond
ALSH Journée	1 %	3,50 €	5 €	7,50 €	10 €	23,43 €
ALSH Après-midi	0,40 %	1,40 €	2 €	3 €	4 €	12,34 €

Ces tarifs sont doublés pour les non-Herblinois.

À noter

Avant toute inscription, vous devez constituer ou mettre à jour votre dossier famille pour 2025-2026. Les familles sont invitées à être à jour de tout paiement avant toute nouvelle inscription aux services et activités proposés par la Ville. Documents disponibles auprès de la direction de l'éducation (02 28 25 26 39). Si votre enfant a besoin de la mise en place d'un Projet d'accueil individualisé (PAI), vous devrez obligatoirement fournir lors de son inscription un PAI Ville Éducation. Sans ce document, l'enfant ne pourra pas être accueilli et l'inscription sera refusée. Le PAI de l'école n'est pas applicable dans les activités extrascolaires. Vous n'avez aucune démarche à engager si vous avez déjà fourni ce PAI pour l'année 2025/2026.

ESPACE familles

5 conseils pour bien s'inscrire à l'accueil de loisirs

1 Mettez à jour votre dossier sur l'Espace familles avant l'ouverture des réservations

Prise en compte de la mise à jour sous 24 à 48h pour vous permettre d'accéder aux services de réservation. **Suivez les étapes ! RDV sur :**

saint-herblain.fr ► services et démarches
► famille, enfance, jeunesse ► Espace familles

2 Anticipez le choix de votre accueil de loisirs

L'offre d'accueil de loisirs est possible sur plusieurs sites. Pendant les vacances, vous pouvez déposer votre enfant dans un accueil **qui n'est pas dans votre quartier**.

3 Soyez à l'heure

car le nombre de places est limité et les places sont attribuées par ordre d'arrivée.

- Si le jour est en **gris**, l'accueil est complet.
- Vous pouvez vous inscrire sur liste d'attente en cliquant sur le site. La case passe en **violet**.

4 Pensez collectif !

- Réservez ce dont vous avez besoin
- Évitez les annulations tardives, pour permettre aux autres familles de profiter des places restantes.

5 Gérez vos réservations

Consultez l'état de vos réservations dans votre planning. Vous pouvez ensuite modifier, ajouter ou supprimer une réservation au plus tard le **lundi 8 décembre à 8h**. En dessous de cette date, rendez-vous dans la rubrique « Signaler une absence » (voir p.8).

FICHE D'INSCRIPTION LOISIRS

10/13 ANS VACANCES DE NOËL

Uniquement pour les familles n'ayant pas la possibilité de réserver via l'Espace familles

Fiche à retourner ou à déposer à la direction des jeunes, des sports
et de l'action socioculturelle à partir du mercredi 3 décembre 2025
Carré des services, 15 rue d'Arras - 44800 Saint-Herblain

Renseignements enfant

Nom
Prénom
Né·e le
L'enfant a-t-il un PAI* ? oui ☐ non ☐
Si oui, il sera à transmettre à l'accueil
du Carré des services : 02 28 25 22 60.
L'enfant est autorisé à rentrer seul après
les activités : oui ☐ non ☐

Renseignements famille

Nom
Prénom
Tél
Mail

Du 29 décembre 2025 au 2 janvier 2026

Centre socioculturel du Sillon

Date	Activités	Choix
lundi 29	Sports de glisse urbaine 	☐
	Création de bougie et décoration du Nouvel an	☐
mardi 30	Peinture sur toile	☐
merc. 31	Patinoire	☐
	Pâtisserie et dessert de fête	☐
	1 ^{ER} JANVIER FÉRIÉ	
vend. 2/01	Sortie cinéma	☐
	Concours de jeux de société	☐

Centre socioculturel Le Grand B

Date	Activités	Choix
lundi 29	Création d'attrape-rêves	☐
	Sports et jeux de ballon en équipe	☐
mardi 30	Cuisine autour du chocolat	☐
merc. 31	Patinoire	☐
	Fabrication de lanterne du Nouvel an	☐
	1 ^{ER} JANVIER FÉRIÉ	
vend. 2/01	Sortie cinéma	☐

* PAI : Projet d'accueil individualisé

DATE LIMITE POUR S'INSCRIRE À UNE ACTIVITÉ : la veille à 12 h.
DATE LIMITE D'ANNULATION : le vendredi de la semaine précédent
l'activité à 12 h. Exemple : pour une activité ayant lieu le lundi 29
décembre, la date limite d'annulation est le vendredi 26 décembre à 12 h.
Uniquement par écrit (papier, messagerie de l'Espace familles).

 Venir avec son
matériel (casque,
protections, rollers, trottinette,
skate). Pas de possibilité de
prêt de matériel.

Fait à
le
Signature

Cadre réservé à l'administration

Date : Heure :
Code famille

FICHE D'INSCRIPTION ACCUEILS DE LOISIRS

3/10 ANS VACANCES DE NOËL

Uniquement pour les familles n'ayant pas la possibilité de réserver via l'Espace familles

Fiche à retourner à la direction de l'éducation à partir du lundi 24 novembre 2025
Par courrier : Mairie de Saint-Herblain - Direction de l'éducation, BP 50167 - 44802 Saint-Herblain cedex
ou à déposer directement : 9 rue de Charente - 44800 Saint-Herblain

Renseignements enfant

Nom
Prénom
Né·e le
L'enfant a-t-il un PAI* ?
oui ☐ non ☐

Si, oui, un PAI* spécifique est obligatoire
pour l'accueil de loisirs (le PAI de l'école
n'est pas applicable dans les activités
périscolaires et extrascolaires). Contacter la
direction de l'éducation (02 28 25 26 39).
Sans ce document PAI Ville, l'enfant ne
pourra pas être accueilli.

Renseignements famille

Code famille
Nom
Prénom
Adresse
Code postal
Ville
Tél

(indiquer un n° de téléphone où vous pouvez être
contacté·e rapidement par nos services lors du
traitement des inscriptions)

Date	Journée	Date	Journée
22 DÉC.	☐	29 DÉC.	☐
23 DÉC.	☐	30 DÉC.	☐
24 DÉC.	☐	31 DÉC.	☐
25 DÉCEMBRE FÉRIÉ		1 ^{ER} JANVIER FÉRIÉ	
26 DÉC.	☐	2 JANVIER	☐

26 décembre et 2 janvier : ouverture uniquement pour l'ALSH** de la Bernardière
relocalisé rue de la Mayenne (ancien collège Ernest Renan).

Rappel

La réservation à une journée
d'accueil de loisirs est ferme
et définitive et sera facturée.

*PAI : Projet d'accueil individualisé
**ALSH : accueil de loisirs sans hébergement

Fait à
le
Signature

ATTENTION : cette fiche de réservation ne sera pas traitée par nos services si vos dossiers famille et enfant ne sont pas à jour.
Fiche à retourner par courrier postal ou à déposer directement à la direction de l'éducation.

DISPONIBLES

DANS LES LIEUX PUBLICS DE VOTRE VILLE

Des offres pour chaque période de vacances



Des offres
de séjours d'été
5/17 ans



Un guide
pratique annuel
3/17 ans



Le programme
trimestriel
des 14/25 ans

